

**A Roybon aussi, c'est un projet d'envergure. À Roybon aussi, les zadistes sont installés depuis plusieurs années et la bataille judiciaire fait rage. Alors que l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes a été abandonné, où en est le projet de Center Parcs ? Le point sur le dossier.**

L'information est tombée hier : le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes a été abandonné. Les zadistes vont devoir évacuer le site d'ici le printemps. Alors forcément, les regards se sont tournés vers une autre Zad (Zone à défendre), un autre projet contesté : le Center Parcs de Roybon. D'accord, ce dossier est porté par une entreprise privée ; d'accord, il ne patine que depuis dix ans... Mais difficile de ne pas faire un lien.

Pierre & Vacances veut construire un complexe touristique dans les Chambaran, avec 990 cottages pouvant accueillir jusqu'à 5000 personnes. Des espaces communs sont prévus, notamment une bulle aquatique

tropicale. Le terrain choisi pour cette opération est situé dans le bois des Avenières, sur les hauteurs de Roybon. Mais depuis près de dix ans, le dossier est englué dans une bataille judiciaire entre les porteurs du projet et les opposants. Ce qui pose problème : la destruction des espèces protégées et des zones humides.

### ■ « Aucun lien »

Si le tribunal administratif de Grenoble, en juillet 2015, puis la cour administrative d'appel de Lyon, en décembre 2016, ont rejeté les requêtes des opposants contre l'arrêté préfectoral autorisant la destruction d'espèces protégées, la justice administrative a annulé deux arrêtés préfectoraux relatifs à la loi sur l'eau. Le Conseil d'État doit maintenant examiner un pourvoi en cassation formé par Pierre & Vacances contre l'annulation du second arrêté préfectoral "Loi sur l'eau". La plus haute juridiction administrative française devrait donc examiner ce pourvoi dans les semaines ou mois à venir.

En parallèle, des zadistes

ont pris possession des lieux juste après le début du défrichage de la zone, fin 2014.

Alors l'État pourrait-il se prononcer sur le sujet, comme en Loire-Atlantique ? La députée (LREM) de la circonscription, Monique Limon, demeure prudente : « Nous attendons que la justice fasse son travail avant de prendre une décision. »

Du côté de Pierre & Vacances, qui croit toujours en son projet, c'est un peu "circulez, il n'y a rien à voir"... Le service communication du groupe note : « Ce sont deux sujets complètement différents. Il n'y a pas de commentaires supplémentaires à apporter car il n'y a pas de nouveautés pour le dossier de Roybon. Nous attendons que le pourvoi en cassation soit examiné par le Conseil d'État. »

Même son de cloche du côté de Yannick Neuder, président de Bièvre Isère Communauté et vice-président de la Région, qui est un fervent défenseur du projet : « Il n'y a aucun lien avec Notre-Dame-des-Landes. Un amalgame est fait. Le projet Center Parcs suit son cours. La partie juridique n'est pas terminée, lais-

sons faire la justice. »

Par ailleurs, il tacle au passage le gouvernement sur l'abandon de l'aéroport du Grand Ouest : « C'est un déni de démocratie. C'est un très mauvais signal. »

### ■ « Résilience heureuse »

Évidemment, pour les opposants au projet, l'interprétation est tout autre... « L'abandon de l'aéroport est un message positif, c'est un signal fort, commente Stéphane Perron, porte-parole de l'association Pour les Chambaran sans Center Parcs. Comme à Roybon. Le gouvernement se positionne sur la problématique environnementale. Ces actes sont cohérents avec les paroles sur le réchauffement climatique. On prépare les esprits à prendre des décisions différentes. On ne peut plus faire comme avant. On a bon espoir. » L'as-

sociation continue de travailler ses dossiers, elle a rédigé un mémoire, en réponse au mémoire de Pierre & Vacances, qui sera examiné par le Conseil d'État. « On est plus que jamais mobilisés ! »

Myriam Laïdouni-Denis, élue régionale écologiste opposée au Center Parcs, estime que la décision du gouvernement « est un tournant et une chance, la chance d'aller vers une résilience heureuse. On va tourner la page de l'ancien monde. »

Elle met aussi en regard un projet « très gourmand en eau » et la sécheresse inédite constatée dans la Bièvre en 2017... Elle rappelle aussi que son groupe a déposé un recours devant le tribunal administratif contre la subvention de la Région au projet de Pierre & Vacances. Bref, à Roybon, ce n'est pas fini...

**Karine BONNET  
et Sébastien DUDONNÉ**

## LA PHRASE

“ Je suis toujours très optimiste sur le projet. ”

**Serge Perraud,** maire de Roybon